

le Ciel , pour le bien de la Chrétienté en particulier & le repos de l'Europe en général, qu'une Paix durable en soit le couronnement. Entre-tems , & comme une bonne marque , les actions de la Compagnie des Indes ont monté considérablement : Elles se couchoient à la date de nos derniers avis , à 1870. livres , de 1600. qu'elles étoient ; & l'on compte les voir incessamment à 2000.

II. Par une Ordonnance du Roi du 24. Septembre dernier S. M. regle le nombre des Officiers d'Infanterie & de Milices qui auront congé pour aller en semestre ; de quelle maniere ils obtiendront leurs semestres en s'engageant de faire des recrues ; & le tems que dureront leurs semestres , avec ordre d'être de retour à leurs Corps , au premier du mois d'Avril prochain au plûtard , &c. Une autre Ordonnance de même date , regle pareillement le nombre des Officiers de Cavalerie & de Dragons qui auront congé par semestre : Et par une troisième le Roi ordonne que dans le mois d'Octobre , il sera envoyé par le Secrétaire d'Etat , ayant le Département de la Guerre , aux Intendans des Provinces , des états des miliciens qui manqueront dans les Regimens & Bataillons de Milices , sur lesquels il sera par eux procédé à la répartition sur les Paroisses en dépendans , du nombre d'hommes nécessaires pour remettre lesdits Regimens , ou Bataillons , complets de 600. hommes , & à ce que dans le mois de Février prochain au plûtard ils soient assemblés & équipés. Une quatrième Ordonnance du Roi fait un reglement nouveau pour le payement général de ses Troupes tant Infanterie que Cavalerie.

III. Le Roi a donné la grande Croix de l'Ordre Militaire de St. Louis au Marquis de Bonas